



# Bewohnername, etorki-izen, folkenavn, gentilé, nome etnico, ... Problématique interlinguistique de la terminologie de la dénomination géographique collective

Jean-Yves Dugas

Volume 3, Number 1, 1er semestre 1990

L'agora de la traduction

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/037060ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/037060ar>

[See table of contents](#)

---

## Publisher(s)

Association canadienne de traductologie

## ISSN

0835-8443 (print)

1708-2188 (digital)

[Explore this journal](#)

---

## Cite this article

Dugas, J.-Y. (1990). Bewohnername, etorki-izen, folkenavn, gentilé, nome etnico, ... Problématique interlinguistique de la terminologie de la dénomination géographique collective. *TTR*, 3(1), 83–98.  
<https://doi.org/10.7202/037060ar>

# **Bewohnername, etorki-izen, folkenavn, gentilé, nome etnico, ... Problématique interlinguistique de la terminologie de la dénomination géographique collective**

**Jean-Yves Dugas**

*Les gentilés. Que ce vieux mot teinté  
d'archaïsme ne vous effraie pas!*

Jean Laboriat

À ce jour, la terminologie française de l'onomastique n'a que fort peu retenu l'attention des spécialistes de cette discipline axée sur l'étude des noms propres, anthroponymes et toponymes notamment. En effet, mis à part le *Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux* des Québécois Henri Dorion et Jean Poirier (1975) qui compte comme un modèle du genre, seule Marianne Mulon (1975) aborde la problématique terminologique des noms propres de manière satisfaisante dans un très bref article, ne laissant aux chercheurs pour principaux ouvrages de référence en français que le *Lexique* de Marouzeau (1969) ou le *Dictionnaire* de Jean Dubois et al. (1973), par trop incomplets parce que confinés davantage aux termes ressortissant à la linguistique, tout comme d'ailleurs le remarquable ouvrage de l'Espagnol Carreter (1971).

Si l'on s'intéresse au domaine particulier que constitue la dénomination collective des habitants d'un lieu, force est de constater qu'il demeure également un secteur négligé sur le plan théorique. Que l'on nous entende bien, il s'agit des termes ou expressions génériques qui servent à identifier une personne en

regard du lieu où elle est née et où elle vit ou a vécu, car les dérivés toponymiques ont donné lieu, pour leur part, à un grand nombre de travaux à travers le monde et dans la Belle Province en particulier. Au Canada et au Québec seulement, plus de 970 références ont pu être compilées, dont une partie a fait l'objet d'une bibliographie annotée publiée (Dugas, 1982). Une telle vogue n'est sans doute pas étrangère à l'apparition d'un nombre impressionnant de terminologismes simples ou composés pour cerner la notion de «nom d'habitant» et ce, dans la plupart des langues importantes, ce qui ne contribue guère à simplifier la tâche des traducteurs. En conséquence, il apparaît utile de dresser un état présent de la situation terminologique en «gentilistique», envisagée dans sa dimension interlinguistique. Pour ce faire, nous prospecterons les manières d'exprimer cette réalité dans la plupart des langues romanes et dans celles de la famille des langues germaniques en nous intéressant, au passage, à quelques autres parlars. Nous ne visons pas à effectuer un examen exhaustif de toutes les unités terminologiques qui ont cours en ce domaine, mais à fournir un panorama suffisamment large et représentatif de la situation qui permette, d'une part, de découvrir l'éventail de la palette lexicale gentiléenne et, d'autre part, de pouvoir jauger les avantages et les inconvénients de chacune des expressions ou de chacun des termes usités ou proposés.

Le grand nombre de formes relevées ne se prêtait guère à un examen individuel des unités terminologiques et suscitait diverses approches ou différents regroupements tout aussi pertinents les uns que les autres. Nous avons finalement opté pour une étude par termes d'identification suivant la terminologie de Charles Bally, *habitant* et *nation/peuple* coiffant lexicalement et sémantiquement plusieurs termes et syntagmes qui gravitent logiquement à l'intérieur de champs notionnels cohérents ainsi que pour un regroupement sous les étymons grec *ethnos* et latin *gens*, qui entrent dans la composition de maints gentilismes. L'étude est complétée par la recension de quelques termes savants ou techniques proposés par des spécialistes pour caractériser, avec plus ou moins de bonheur, la notion de «gentilé». Bien que notre propos vise au premier chef l'examen de substantifs, nous avons cru bon de faire état de certains adjectifs dits géographiques ou toponymiques en ce qu'ils s'inscrivent dans une problématique similaire à celle des noms d'habitants et permettent d'éclaircir quelques aspects spécifiques.

## 1. Habitant

Le syntagme *nom des habitants* et sa variante *nom d'habitants* constituent les expressions les plus courantes, minimales avance-

rions-nous, pour exprimer l'identification d'une personne par rapport au lieu où elle réside. En outre, il met l'accent sur la relation qu'entretient l'individu avec son milieu habituel de vie de même que sur le caractère déterminé, voire ponctuel, du lieu concerné. On y a recouru en guise de titre pour une liste de dénominations identifiant les gens qui habitent diverses villes ou communes de France dans Frémy (1985, p. 730), dans *Dictionnaire du français contemporain* ou DFC (1971; 1973, p. 588), de même que dans Davau (1972, p. 1279). On le retrouve également sous des plumes aussi autorisées que celles de Dauzat (1951, p. 1; 1963, p. 191 et ss), d'Otto Ducháček (1980, p. 53) ou de Loïc Depecker (1988, p. 81), bien que dans ce dernier cas *nom d'habitant* soit utilisé en alternance avec *gentilé*.

En anglais, l'expression *name of inhabitant* (Lloyd, 1967-1968, p. 567 et Kowalik-Kaletowa, 1981, p. 677), parallèle au syntagme français, peut être sporadiquement relevée alors que la forme possessive *inhabitant's name* se révèle rarissime. Philip Shaw (1986, p. 233) emploie le doublet *citizen-name/citizen-noun* qui met l'accent sur la relation qui existe entre le citoyen et sa ville.

Pour sa part, l'allemand *Bewohnername* (Wolf, 1964 et 1982) et la variante *Einwohnername* signifient, en traduction littérale, «nom de celui qui habite», tout comme le néerlandais *Bewonername* (Miedema, 1969, p. 393), formes neutres de l'expression gentiléenne.

Ce syntagme pose comme inconvénient principal en français, outre sa longueur et sa nature peu scientifique et peu technique, le fait d'entretenir une certaine équivoque sémantique possible, car *nom des habitants* pourrait également avoir pour sens: «patronyme de celui qui habite». Nous en voulons pour illustration la désagréable surprise que nous avons éprouvée au cours de nos recherches sur les gentilés du Québec de découvrir dans des articles ou des ouvrages dans le titre desquels cette expression figurait qu'elle évoquait des noms de famille et non pas des gentilés! Quoique cette source de confusion paraisse ténue, ce syntagme ne devrait pas être retenu comme terme spécifique de la «gentilistique» en raison des motifs évoqués ci-dessus. Cependant, couplée avec le terme *gentilé*, cette expression peut être utilisée avec profit pour illustrer la signification de celui-ci, non immédiatement perceptible pour qui en ignore le sens. Pour ce motif, nous avons retenu le doublet *gentilés/noms des habitants* dans notre Répertoire (Dugas, 1981), afin de permettre aux usagers de se familiariser avec le terme plus précis *gentilé* (voir plus loin), mais également plus savant. Par ailleurs, pour la seconde édition de cet ouvrage (Dugas, 1987), le syntagme *noms des habitants* a complètement cédé le pas à *gentilés*, les Québécois s'étant entre-temps familiarisés avec ce dernier.

## 2. Nation / Peuple

Quoique que l'on ne relève pas dans la documentation française le syntagme *nom de nationalité*, l'existence de l'adjectif de nationalité, de forme identique, en pose effectivement la potentialité. Ce qualificatif sous forme substantivée sert à désigner le ressortissant d'un pays; ainsi, *Néo-Calédonien* et *Zairois* caractérisent respectivement la personne qui habite la Nouvelle-Calédonie ou le Zaïre et correspondent aux adjectifs de nationalité *néo-calédonien* et *zairois*. Mise de l'avant par les Nations Unies (1980), l'expression figurait déjà dans la partie française du *Diccionario moderno español* (1951) et sera reprise par Inge Bartning (1984, p. 177) en conjonction avec les syntagmes *adjectif ethnique* et *adjectif d'origine*.

Bellert et Nattiez (1973, p. 15) proposent, pour leur part, l'expression *adjectif de nation*:

La dénomination «adjectif de nation» reste évidemment très vague, car il n'est pas certain que les adjectifs examinés ici puissent être rangés dans une classe désignée par un terme simple. Nous entendons ici des adjectifs rattachés à des noms propres de pays, comme «français», «belge», «suisse» ou à des groupes humains comme «esquimau», [...].

Si elle peut convenir dans ce contexte précis, elle ne saurait être parfaitement appropriée, tout comme *adjectif de nationalité*, en vertu de son application trop restreinte, puisqu'elle ne s'applique qu'à un large groupe humain caractérisé par une unité territoriale donnée et dont le trait distinctif fondamental réside dans la volonté des individus qui la composent de vivre en commun.

Il en va de même des syntagmes anglais *adjective of nationality* (Nations Unies, 1980), que John H. Brueckner définit en ces termes: «adjectives used to identify the people, products, characteristics, and various nouns-forms related to country, city, province» (1975, p. 186), allemand *Volkenname* (Birmann, 1920, p. 620), danois *folkenavn* (Blinkenberg et Hæybye, 1964, p. 878) et norvégien *folkenamn*. La focalisation sur le sens de «peuple, nation» (all. *Volke*, dan. et norv. *folke*) apparaît, paradoxalement, trop restrictive en recouvrant une extension trop large. On ne devrait pas y avoir recours pour coiffer le nom collectif de résidents de communautés sociales aussi peu élaborées que des hameaux, des paroisses, des villages, des quartiers, des secteurs, etc., tels qu'on les retrouve au Québec et ailleurs.

### 3. Grec Ethnos

Bien que beaucoup plus répandu dans la langue des spécialistes que l'expression *adjectif de nationalité*, le terme *ethnique* véhicule le même type d'inconvénient en raison de son caractère trop englobant. Maurice Cassagnau le définit: «*Ethnique* comme substantif désigne un nom de peuple, de nation, voire de tribu, même assez petite; [...] Cette signification est récente [...] désormais, c'est chose acquise.» (1967, p. 281). Bien que le terme soit appliqué ici au niveau de la tribu, ce groupe social reproduit en quelque sorte en microcosme la structure de la nation, du peuple. De plus, il circonscrit un groupe de personnes qui partagent une culture et une langue qui les unissent, caractéristique fort différente du simple fait de résider dans une agglomération donnée.

Cette distinction, le réputé linguiste et toponymiste Albert Dauzat l'exprime en ces termes en confrontant *ethnique* et *gentilé*:

*Gentilé* comme l'indique le *Larousse du XX<sup>e</sup> Siècle* (vx.) n'est plus guère usité en France; dans mon Dictionnaire (à l'impression) des noms de familles de France, j'en ai pas cru devoir l'employer, par crainte de ne pas être compris, et j'ai préféré *ethnique*, comme adjectif substantivé, bien que ce terme prête à critique. (1950, p. 226)

D'ailleurs certains spécialistes utilisent l'expression «ethnique ou gentilé» comme Grevisse (1986, pp. 120, 753, 1728, 1731), Mulon (1977, p. 440) ou Dauzat lui-même (1951, p. 1). D'autres optent carrément pour «ethnique» comme Rolland de Denus (1889), Charles Camproux (1966, p. 229), Raymond Schmittlein (1966, p. 223), etc. Le syntagme *nom ethnique* figure chez Alf Lombard (1971, p. 76) et dans le titre d'une liste de noms collectifs d'habitants (DFC, 1980, p. 1259), laquelle est assortie, à la p. 1262, du sous-titre «pays, régions, provinces et villes». On ne saurait mieux souligner la large ambiguïté qui entoure l'utilisation de cette unité lexicale.

On peut relever comme équivalent de ce terme et de ce syntagme l'anglais *ethnic* (rare), l'allemand *Ethnica* (Wolf, 1964) avec sa variante graphique *Ethnika* (Tagliavini, 1963, p. 497), le tchèque *ethnika*, le néerlandais *etnica*, le basque *etniko* (U.Z.E.I., 1982, p. 86), le hongrois *etnikai* (Eckhardt, 1968, p. 246), le roumain *étnic/nume étnic* (Marcu et Maneca, 1966, p. 284), le russe *Étnonim* (Nikonov, 1970), etc.

L'italien se révèle particulièrement riche en ce domaine avec les termes et expressions *etnico*, *aggettivo etnico* (Tagliavini, 1963, p. 490) et *nome etnico* (*Ibid.*, p. 492) et n'est égalé que par le portugais avec *palavra étnica*, «A que designa o habitante de um

determinado país» (Morais Silva, 1954, p. 684), *termo étnico et etnônimo*, moins fréquents.

En dépit du fait que nombre de ces unités lexicales recouvrent le sens de «nom de nation, de peuple», la confusion demeure grande et est cristallisée dans la définition que fournit Salvatore Battaglia de *nome etnico*: «nome che indica l'appartenza a una nazione, a una razza, a una regione, a una città» (1967, p. 502). Cette forme possède une extension sémantique beaucoup plus considérable que les correspondants des autres langues, pouvant s'appliquer à toute une panoplie de groupes humains.

#### 4. Latin Gens

En latin, *gens, gentis* se révèle être un terme sémantiquement riche dont le sens fondamental est «race, souche» et, en particulier, «famille». Il peut, en outre, identifier un peuple, le peuple d'une cité (Gaffiot, 1934, p. 708). Il a donné naissance au couple *gentile nomen*, littéralement «nom des gens», neutre de *gentilis*, «qui appartient à une nation». Transposé en français, *gentile* s'est transformé en *gentilé*, «nom des habitants d'un pays, d'une ville. Algérien est le gentilé d'Alger.» (Littré, 1889, p. 1862).

Apparu au XVIII<sup>e</sup> siècle et mentionné pour la première fois dans l'édition de 1752 du *Dictionnaire de Trévoux*, le terme *gentilé* a été couramment usité jusqu'au début du présent siècle, alors que l'on a commencé à l'étiqueter comme «vieux, rare, archaïque». Signalé en 1951 dans le *Nouveau Petit Larousse illustré*, il n'y figure plus dès 1954, tout comme dans la plupart des dictionnaires de langue courants, refoulé en quelque sorte dans le vocabulaire des spécialistes presque exclusivement.

Pourtant quelques linguistes ou onomasticiens se sont portés à la rescousse de ce terme. L'éminent spécialiste Charles Bruneau avançait que «gentilé, d'un mot latin bien connu, me paraît propre à devenir un terme international. Je le définis: «dénomination officielle des habitants d'un groupe social délimité géographiquement.» (1949, p. 13). Albert Dauzat partageait la même opinion en regrettant que la question n'eût pas fait le sujet d'un examen sérieux à l'occasion des congrès d'anthroponymie:

«il ne faudra pas l'oublier [le terme *gentilé*] au prochain Congrès dans deux ans, afin que les anthroponymistes se mettent d'accord sur une nomenclature unique [...]. Je le répète c'est une question à discuter en Congrès» (1950, p. 226).

Nul mieux que le linguiste belge Albert Doppagne n'a su marquer l'utilité du terme *gentilé* en signalant qu'«il nous appartient de le rajeunir en soulignant l'importance de ce terme» (1963,

p. 373). Plus tard il en formule une définition très précise assortie d'un appel éloquent pour son rétablissement:

Pour la plupart des pays, sinon pour tous, pour beaucoup de régions et pour un très grand nombre de localités, existe un terme qui désigne les habitants de ces entités géographiques, politiques ou sociales et qui exprime l'appartenance à la région ou à l'endroit en question. C'est ce que l'on appelle le *gentilé*. [...] Il serait souhaitable de réhabiliter ce terme» (1978, p. 913)

Sur le plan lexicographique, ce n'est que très récemment que les auteurs de dictionnaires ont entendu l'appel d'Albert Doppagne et surtout de ce côté-ci de l'Atlantique. Entre 1955 et les années 1980, on le retrouve notamment dans *le Dictionnaire français-français des mots rares et précieux* (1965, p. 420), dans le FEW (Wartburg, 1952, p. 111), au Grand Robert (1969, p. 262, sous *Gens 2*, avec la mention «vieux»), dans le Bélisle (1974, p. 560), dans *le Dictionnaire encyclopédique universel Quillet-Grolier* (1962, p. 2424, étiqueté «vieux et rare»), dans Jouette (1980, p. 718).

En 1985, il amorcera un timide retour comme objet d'une entrée dans *le Grand Robert de la langue française* (Tome 8, p. 887), qui reprend un avis de l'Office de la langue française du Québec paru à la *Gazette officielle du Québec* en mars 1982. Par la suite, Jean Darbelnet signale le retour en force de *gentilé*: «Sorti de l'usage, il y est rentré récemment. Il est commode parce qu'il évite une périphrase» (1986, p. 102), ce que concrétisent les lexicographes québécois comme, par exemple, Claude Poirier (*Dictionnaire du français Plus*, 1988, p. 739), Marie-Éva de Villers (1988, p. 466), Rita Breton (1990, p. 612), témoins éloquents de l'irréversible conquête par ce mot de la place qu'il doit occuper dans le français d'aujourd'hui.

L'absence d'une terminologie rigoureuse a entraîné parallèlement certaines transpositions erronées des termes exprimant la désignation collective des habitants d'un lieu et remontant à l'étymon latin *gens*. Ainsi, en portugais, *nome gentílico*, parfois réduit à *gentílico* ou *gentílico*, constitue la traduction de *gentilé* au sens de: «O que designa a nação ou terra donde alguém procede, como *Portugais, Français, Parisien, ...*» (Azevedo, 1978, p. 747). On y a confondu *ethnique* et *gentilé*, car *Parisien* ne constitue pas un ethnique!

Par ailleurs, on peut relever les expressions anglaises peu répandues *gentilitial name* (Mansion, 1980, p. G: 10), *gentilic noun* (Merriam-Webster, 1971, p. 947) et *gentile noun* au sens de «indicating the country to which anything belongs. British, Irish,



German, ...» (*The Oxford English Dictionary*, 1989, p. 448), signification entretenant également l'équivoque avec *ethnique*. En espagnol, *gentilicio* (Santano y León, 1981), *nombre gentilicio* et *adjetivo gentilicio* (Real Academia Española, 1956, p. 27), en italien *aggettivo gentilizo* (Milano, 1947, p. 113) et en catalan, *gentilici*, «Pertanyent a un poble, família o missaga; que denota la nació o pàtria d'una persona; cast. *gentilicio*» (Alcover, 1954, p. 267) ne comportent pas de définition rigoureuse, mais offrent souvent un équivalent flou à la notion de nom d'habitant.

Enfin, deux hapax ont été relevés qui prennent pour assise étymologique le lexème latin *gens*, soit la forme allemande *Gentilderivat* utilisée par Plattner (1889, p. 105) et l'expression française *nom d'indigénat* signalée par Alf Lombard (1971, p. 77) comme employée par les linguistes suédois en guise de substitut à *terme ethnique* et définie «mot désignant la nationalité, l'appartenance ethnique ou autre, le domicile, l'habitat, le lieu d'origine tels que *français, auvergnat, parisien, ...*». Leur exceptionnelle utilisation et le relent colonialiste qui affecte ce dernier syntagme militent en faveur de leur maintien à titre de curiosités.

En somme le terme *gentilé* paraît s'imposer pour différents motifs. D'abord parce qu'il exprime avec clarté une notion que l'on a jusqu'ici transposée de manière passablement nébuleuse, sinon carrément inexacte. Son utilisation se révèle alors pleinement justifiée grâce à ce rôle important de clarification. De plus, étant donné que ce terme existe depuis plus de deux siècles, même s'il a subi une certaine éclipse pendant une trentaine d'années, cette longue tradition marque en quelque sorte sa nécessité de préférence à des périphrases du type *le nom des habitants de ..., des gens de ..., des citoyens de ..., des résidents de ..., de la population de ..., etc.* qui pèsent lourdement sur le discours. La caution accordée à ce terme par d'éminents linguistes, toponymistes, géographes, folkloristes dont certains ont été signalés plus avant le promet à une carrière lexicographique et terminologique fructueuse. Si Dopagne a parlé de réhabilitation, nous préférons parler de promotion du terme *gentilé*, car celui-ci a continué d'être utilisé sur une grande échelle par les spécialistes, malgré son éviction de la nomenclature des dictionnaires de langue; l'indifférence des lexicographes français n'aura pas eu finalement raison de ce lexème auquel les Québécois ont largement fourni ses lettres de noblesse.

## 5. Propositions savantes

Devant la pléthore d'appellations auxquelles la notion de nom d'habitants d'un lieu a donné naissance, il n'est pas sans intérêt de considérer brièvement quelques suggestions récentes pour la fixa-

tion d'un terme d'identification adéquat, lesquelles émanent pour la presque totalité des milieux américain et anglo-canadien.

George H. Scheetz (1988), dans un petit dictionnaire consacré aux *onymicons* ou mots dérivés à l'aide du suffixe *-onym*, signale la forme *demonym* (p. 5), «a name derived from a place name, for residents of that place», tirée du grec *demos*, «peuple», préférable aux variantes *domatonym*, *domonym* et *domunym*, dérivées du grec *doma*, *domatos* et du latin *domus* au sens de «maison».

Pour sa part, le géographe canadien Alan Rayburn (1989, p. 76), après avoir écarté *gentilitial* et *ethnonym* parce que peu utilisés, *ethnic* et *dominym* parce que pas utiles pour exprimer le concept de personne qui habite un lieu particulier, avance les formes *patrial*, du latin *patria*, «pays natal, sol natal» et *nopitacs* (names of people in towns and cities) qui, de son aveu même, ont soulevé fort peu d'intérêt. En désespoir de cause, «Since the English language does not appear to have a specific word to describe the residents of geographically defined place, I will use the word *gentilé* [...]!»

Là ne s'arrête toutefois pas l'inventivité gentiléenne, car un collaborateur non identifié du *National Geographic Magazine* (1990, non paginé) signale les termes *citonym*, relié à cité, citoyen, *locunym*, du latin *locus*, «lieu», *urbanym* (latin *urbanus*, «relatif à la ville; citadin») et *hailfrom*, «Where do you hail from?», par ailleurs défini dans le *Webster's New Collegiate Dictionary*, «to be or have been native or resident of» (1977, p. 515). Ces trois dernières suggestions proviennent d'un ouvrage de Paul Dickson, *What Do You Call a Person From?* (1990), que nous n'avons pu consulter.

On ne saurait passer sous silence l'étrange *katoikonym*, relevé à quelques reprises dans la revue *Onoma* (Leuven), du grec *katoikos*, «habitant, habitante», à rapprocher de *katoikisis*, «action d'établir dans une résidence, de fonder ou de peupler une colonie» (Bailly, 1901, p. 483) et la non moins surprenante proposition de Jean Maillot de franciser le terme générique espagnol *gentilicio* sous la forme de *gentilice* pour couvrir la notion de nom des habitants d'une ville, d'une province, d'un pays, etc. (1983, p. 14). Toutefois, dans ce dernier cas, se dresse une embûche de taille car *gentilice* existe déjà pour désigner, en particulier, le patronyme d'un Romain (*nomen gentilicium*) en regard de son prénom (*praenomen*) et de son surnom (*cognomen*), d'où une homonymie gênante qui hypothèque sérieusement toute possibilité d'intégration de cette proposition au lexique de l'onomastique ou, plus précisément, de la gentilistique, terme qu'avance également Maillot pour identifier la discipline correspondante.

Pour intéressantes qu'elles demeurent, ces tentatives ne sauraient recevoir un crédit considérable, car elles sont marquées au coin d'une démarche savante mettant à contribution largement le suffixe grec *-ónumos*, d'*ónuma*, «nom», devenu *-onyme* en français et qui contribue notamment à la formation d'une série de termes comme *oronyme* (nom de montagne), *potamonyme* (nom de cours d'eau), *thalassonyme* (nom de mer), *polisonyme* (nom de ville), etc., fréquemment décriés par monsieur et madame-tout-le-monde et cantonnés dans des textes de haute voltige onomastique.

Leur caractère nettement artificiel<sup>1</sup> leur confère également une allure de créations évanescentes, d'étoiles filantes au firmament des noms propres qui ne sauraient résister victorieusement à l'usure du temps et au frai aussi bien de l'écriture que du langage. Par ailleurs, dès qu'une discipline se dote d'un vocabulaire technique spécifique, il semble inévitable d'assister à la création de ce type d'«êtres étranges», dont certains peuvent confiner à la monstruosité lexicale. Besoin de clarté, de rigueur ou de coquetterie pédantesque, coruscante? À la fois l'un et l'autre, car le souci de la précision amène à proposer des termes nouveaux pour identifier des réalités jusque-là décrites approximativement, de manière inadéquate ou insatisfaisante. Le désir de projeter une image scientifique peut se cristalliser dans l'élaboration d'une terminologie accessible à quelques rares initiés. On ne doit pas emprunter cette voie, même au risque de s'aliéner une clientèle triée sur le volet, afin de bien servir tant la terminologie onomastique que ses utilisateurs privilégiés que forme souvent le grand public.

L'abondance des termes et des expressions pour exprimer la notion de nom collectif de personnes qui habitent un lieu si elle témoigne de la vitalité lexicale du domaine des noms d'habitants n'en engendre pas moins une certaine confusion aussi bien à l'intérieur d'une même langue que lorsque deux ou plusieurs parlent entrent en contact ou sont mis en parallèle. L'examen auquel nous nous sommes livré démontre à l'envis la nécessité que les ouvrages lexicographiques français se mettent à l'heure du terme *gentilé*, bref, clair, précis et exercent à son égard un rôle primordial de diffusion, car la reconnaissance dictionnaire, en vertu de sa grande puissance d'attraction et du respect dont on entoure la nomenclature d'un dictionnaire, contribuerait à en

---

1. À cet égard, les propositions d'Arturo Alfarari, créateur du Neo, langue internationale basée sur l'esperanto, qui avance les formes *landanam* et *urbanam* (1961, pp. 807 et 1030), paraissent davantage motivées puisqu'elles dérivent de *land*, «pays» et d'*urba*, «ville», auxquels on a adjoint *-nam*, «nom». Cette qualité ne leur a toutefois pas assuré un meilleur sort linguistique.

consacrer la modernité et la justesse. Ultérieurement, une démarche pourrait être entreprise auprès du Groupe d'experts des Nations Unies pour la normalisation des noms géographiques afin que la brochette des spécialistes qui sont chargés de l'élaboration d'un glossaire multilingue de la terminologie employée dans la normalisation des noms géographiques envisagent d'ajuster la terminologie gentiléenne dans les autres langues romanes à tout le moins. On pourra objecter qu'une telle attitude fait fi des différents usages déjà largement implantés dans plusieurs communautés linguistiques mais, comme nous l'avons bien constaté, trop souvent règnent la synonymie, la polysémie, la métraduction, l'imprécision terminologique et tout mouvement vers la standardisation en ce domaine se révélera préférable à un *statu quo* qui perpétue l'approximation, la reduplication, la confusion<sup>2</sup>, au grand désespoir des terminologues et des traducteurs surtout qui font profession de précision, de clarté, d'élégance langagière.

La problématique gentiléenne ne constitue qu'un minuscule secteur de la terminologie onomastique dont l'ensemble requerrait une étude attentive, car de multiples questions n'ont pas encore reçu de réponses satisfaisantes. En effet, des sujets comme la distinction entre *choronymie* et *toponymie*, l'examen des séries lexémiques *lieu/espace/étendue*, *dénomination/appellation/vocabulaire, nom de lieu/toponyme/nom géographique*, le champ notionnel recouvert par les nymies, l'adaptation de la terminologie linguistique à l'onomastique, la prospection sémantique des constituants du nom de lieu (générique, spécifique, particule de liaison) ou du nom de personne (prénom, nom, surnom, sobriquet, ...), etc. mériteraient chacun une étude circonstanciée pour en éclairer les multiples aspects, ondoyants et divers. La relative jeunesse de la discipline onomastique permet d'espérer en l'éclosion d'une génération de chercheurs qui apporteront des réponses fouillées à chacun des problèmes soulevés. En définitive, l'importance du nom propre comme vecteur d'une véritable authenticité culturelle ne requière-t-elle pas l'établissement d'un fondement terminologique solide qui en préside à une étude féconde?

Québec

---

2. Cette situation est éloquemment illustrée dans un article de C. Blanchard (1954) qui couvre à peine deux pages et dans lequel peuvent être relevés les termes et expressions *gentilés* (à deux reprises), *noms d'habitants* (une fois), *dérivés ethniques* (une fois) et *noms ethniques* (une fois) pour exprimer la même réalité!

## Références

- ALCOVER, Antoni Maria (1954). *Diccionari català-valencià-balear*, Palma de Mallorca, Editorial Moll. Tome 6.
- ALFANDARI, Arturo (1961). *Cours pratique de Neo, deuxième langue. Dictionnaire français-neo et neo-français*. Bruxelles. Éditions Brepols.
- ANONYME (1990). «Gentilés, Demonyms: What's in a Name?», *National Geographic Magazine*, 177(2), section non paginée.
- AZEVEDO, Domingos de (1978). 5<sup>e</sup> éd. *Grande Dicionário Francês/Português*. Amadora, Livraria Bertrand.
- BAILLY, A. (1901). *Abrégé du dictionnaire grec-français*. Paris, Hachette.
- BARTNING, Inge (1984). «Aspects syntaxiques et sémantiques des adjectifs ethniques en français». *Revue Romane*, 19(2), pp. 177-218.
- BATTAGLIA, Salvatore (1967). *Grande Dizionario della lingua italiana*. Torino, Unione-Tipografico-Editrice Torinese. Vol. 5.
- BÉLISLE, Louis-Alexandre (1974). 2<sup>e</sup> éd. *Dictionnaire général de la langue française au Canada*. Québec, Bélisle.
- BELLERT, Irena et Jean-Jacques Nattiez (1973). «Sur l'interprétation des co-occurrences d'«adjectifs de nation» et de noms en français». *La Revue canadienne de linguistique*, 18(1), pp. 15-30.
- BIRMANN, H.-A. (1920). *Grand dictionnaire français-allemand et allemand-français*. Paris, Librairie Garnier.
- BLANCHARD, Camille (1954). «Contribution à l'étude des gentilés. Les noms d'habitants en Haut Dauphiné». *Revue internationale d'onomastique*, 6(1), pp. 219-220.
- BLINKENBERG, Andreas et Poul Høeybye (1964). *Fransk-Dansk Ordbog*. København, H. Hagerup. Vol. 1.
- BRETON, Rita (1990). *Le Petit Breton. Dictionnaire scolaire*. Montréal, Éditions HRW.
- BRUECKNER, John H. (1975). *Brueckner's French Contextuary*. Englewood Cliffs (New Jersey), Prentice-Hall.
- BRUNEAU, Charles (1949). «Terminologie folklorique». *Le Français moderne*, 17, pp. 13-14.
- CAMPROUX, Charles (1966). Compte rendu de Wolf (1964). *Revue des langues romanes*, vol. 77, pp. 229-232.
- CARRETER, Fernando Lázaro (1971). *Diccionario de términos filológicos*. Madrid, Editorial Gredos.

- CASSAGNAU, Maurice (1967). «Considérations sur les ethniques». *Vie et langage*, 182, pp. 281-286; 184, pp. 372-375.
- DARBELNET, Jean (1986). *Dictionnaire des particularités de l'usage*. Sillery, Presses de l'Université du Québec.
- DAUZAT, Albert (1950). Compte rendu de Doppagne (1947). *Revue internationale d'onomastique*, 2(3), p. 226.
- \_\_\_\_\_ (1951). «Les suffixes des noms d'habitants en français». *Revue internationale d'onomastique*, 3(1), pp. 1-8.
- \_\_\_\_\_ (1963). *Les noms de lieux. Origine et évolution*. Paris, Delagrave.
- DAVAU, Maurice, Marcel Cohen et Maurice Lallemand (1972). *Dictionnaire du français vivant*. Paris-Bruxelles-Montréal, Bordas.
- DEPECKER, Loïc (1988). *Les mots de la francophonie*. Paris, Belin, coll. «Le Français retrouvé, 19».
- DE VILLERS, Marie-Éva (1988). *Multidictionnaire des difficultés de la langue française*. Montréal, Québec-Amérique.
- Diccionario moderno español-francés y francés-español* (1951). Paris, Garnier.
- Dictionnaire du français contemporain* (1971; 1973; 1980). Paris, Larousse.
- Dictionnaire du français Plus* (1988). Montréal, Centre éducatif et culturel.
- Dictionnaire encyclopédique universel Quillet-Grolier* (1962). Paris, Quillet. Vol. 4.
- Dictionnaire français-français des mots rares et précieux* (1965). Paris, Seghers.
- DOPPAGNE, Albert (1947). «Enquêtes et recherches collectives. Enquête sur le gentilé et le blason populaire des communes wallonnes». *Les Dialectes belgo-romans*, 6(1), pp. 159-176.
- \_\_\_\_\_ (1963). «Le blason populaire dans les Ardennes françaises et belges». *VII Congresso internazionale di scienze onomastiche. Atti e Memorie della sezione antroponomica*. Vol. 3. Firenze, Istituto de glottologia dell'università degli studi, pp. 373-381.
- \_\_\_\_\_ (1978). «Le nom des habitants des communes». *Langue et administration*, 159, pp. 913-924.
- DORION, Henri et Jean Poirier (1975). *Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux*. Québec, Presses de l'Université Laval, coll. «Choronoma, 6».

- DUBOIS, Jean, Mathée Giacomo, Louis Guespin, Christiane Marcellesi, Jean-Baptiste Marcellesi et Jean-Pierre Mével (1973). *Dictionnaire de linguistique*. Paris, Larousse.
- DUCHÁČEK, Otto (1980). «Les noms des habitants de pays». *Études romanes de Brno*, vol. 11, pp. 53-58.
- DUGAS, Jean-Yves (1981). *Répertoire de gentilés (noms des habitants) du Québec*. Québec, Commission de toponymie, coll. «Dossiers toponymiques, 12».
- (1982). «Bibliographie commentée des études concernant le problème des gentilés au Québec et au Canada». *Onoma*, 26(1-3), pp. 227-267.
- (1987). *Répertoire des gentilés du Québec*. Québec, Les Publications du Québec, coll. «Études et recherches toponymiques, 12».
- ECKHARDT, Alexandre (1968). *Dictionnaire hongrois-français et français-hongrois*. Paris, Éditions Garnier.
- FRÉMY, Dominique et Michèle Frémy (1985). *Quid 1986*. Paris, Robert Laffont.
- GAFFIOT, Félix (1934). *Dictionnaire illustré latin-français*. Paris, Hachette.
- GREVISSE, Maurice (1986). *Le Bon Usage. Grammaire française*. 12<sup>e</sup> éd. refondue par André Goosse. Paris-Gembloux, Duculot.
- JOUETTE, André (1980). *Top. Dictionnaire d'orthographe et de grammaire*. Paris, Nathan, coll. «Pluriguides Nathan».
- KOWALIK-KALETOWA, Zofia (1981). «The Properties of Nomen Appellativum and Nomen Proprium within a Category of Names of Inhabitants». *Proceedings of 13 th. International Congress of Onomastic Sciences*. Cracow 1978. Wrocław, The Polish Academy of Science, pp. 677-681.
- LABORLAT, Jean (1970). «Les gentilés». *Vie et langage*, 224, pp. 638-639.
- Le Grand Robert de la langue française* (1985). Paris, Le Robert. Tome 4.
- LITTRÉ, Émile (1889). *Dictionnaire de la langue française*. Paris, Hachette.
- LLOYD, Paul M. (1967-1968). Compte rendu de Wolf (1964). *Romance Philology*, 21, pp. 567-570.
- LOMBARD, Alf (1971). «Les termes ethniques en roumain». *Studia Neophilologica*, vol. 43, pp. 67-100.
- MAILLOT, Jean (1983). «Les gentilices italiens». *Traduire*, 114, pp. 14-16.

- MANSION, J.E. (1980). *Harrap's New Standard French and English Dictionary*. Harrap, London. Vol. 3.
- MARCU, Florin et Constant Maneca (1966). *Dictionar de Neologisme*. București, Editura Științifică.
- MAROUZEAU, Jules (1969). *Lexique de la terminologie linguistique français-allemand-anglais-italien*. Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner.
- MERRIAM-WEBSTER (1971). *Webster's Third New International Dictionary of the English Language. Unabridged*. Springfield, G. et C. Merriam.
- MIEDEMA, H.T.J. (1969). Référence signalée dans la rubrique Bibliographie. *Onoma*, 14(3), p. 393.
- MILANO, Euclide (1947). «I patrionimici». *Lingua Nostra*, vol. 8, pp. 113-117.
- MORAIS SILVA, Antonio de (1954). *Grande Dicionário da língua portuguesa*. Lisboa, Confluência Editorial. Vol. 7.
- MULON, Marianne (1975). «Terminologie française de l'onomastique». *Actes du XI<sup>e</sup> Congrès international des sciences onomastiques*. Vol. II, Sofia, pp. 91-98.
- \_\_\_\_\_ (1977). *L'onomastique française. Bibliographie des travaux jusqu'en 1960*. Paris, La Documentation française.
- NATIONS UNIES (1980). *Names of Countries and Adjectives of Nationality. Noms de pays et adjectifs de nationalité. Nombres de payses y adjetivos gentilicios*. New York, Secrétariat des Nations Unies, Département des Conférences, Bulletin de terminologie n° 317.
- NIKONOV, V.A. (1970). *Étonimy*. Moscou, Nauka.
- PLATTNER, Ph. (1889). «Personal- und Gentilderivate im Neufranzösischen». *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, 11(1), pp. 105-166.
- RAYBURN, Alan (1989). «Of Hatters and Capers, Townies and Tri-fluviens and other monikers people call themselves». *Canadian Geographic*, 109(4), pp. 76-77.
- REAL ACADEMIA ESPAÑOLA (1956). *Diccionario de la lengua española*. Madrid.
- ROBERT, Paul (1969). *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris, Société du Nouveau Littre. Tome 3.
- ROLLAND DE DENUS, André (1889). *Dictionnaire des appellations ethniques de la France et de ses colonies*. Paris, Librairie des provinces.



- SANTANO Y LEÓN, Daniel (1981). *Diccionario de gentilicios y topónimos*. Madrid, Paraninfo.
- SCHAEFFER, George H. (1988). *Names'Names. A Descriptive and Prescriptive Onymicon*. Sioux City (Iowa), Schütz Verlag, coll. «What's in a Name?, Chapbook Series, 2».
- SCHMITTLIN, Raymond (1966). Compte rendu de Wolf (1964). *Revue internationale d'onomastique*, 18(4), pp. 223-227.
- SHAW, Philip (1986). «Factors affecting the Formation of Citizen-Names in the United States». *American Speech*, 61(3), pp. 233-244.
- TAGLIAVINI, Carlo (1963). «Gli etnici italiani». *VII Congresso internazionale di scienze onomastiche. Atti e Memorie della sezione antroponomica*. Vol. 3. Firenze, Istituto de glottologia dell'università degli studi, pp. 489-504.
- The Oxford English Dictionary* (1989). 2<sup>e</sup> éd. Oxford, The Clarendon Press. Vol. 6.
- U.Z.E.I. (1982). *Hizkuntzalaritza hiztegia*. San Sebastián, Elkar. Vol. 2.
- WARTBURG, Walther von (1952). *Französisches etymologisches Wörterbuch*. Basel, Helbing et Lichtenhahn. Vol. 4.
- Webster's New Collegiate Dictionary* (1977). Springfield, G. et C. Merriam.
- WOLF, Heinz Jürgen (1964). *Die Bildung der französischen Ethnica (Bewohnernamen)*. Genève et Paris, Droz-Minard, coll. «Kölner romanistische Arbeiten, Neue Folge, Heft 29».
- (1982). «Anmerkungen zu den französischen Bewohnernamen». *Beiträge zur Romanischen Philologie*, 21(1), pp. 153-169.